

# Les débuts

## Des hautes écoles catholiques

Brigitte GERARD

À la fin de 19<sup>e</sup> siècle, le monde évolue tant que de nouvelles professions voient le jour. Et, avec elles, apparaissent des formations indispensables aux futurs travailleurs, que ce soit des infirmières, des ingénieurs ou des assistants sociaux. De nouvelles institutions d'enseignement supérieur ouvrent leurs portes : ce sont les ancêtres de nos hautes écoles catholiques. C'est ce que nous raconte **Arthe VAN LAER** (KULeuven) dans ce chapitre du livre « L'enseignement catholique en Belgique », paru en 2016<sup>1</sup>.

“ *A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la société belge connaît de profonds changements* », constate A. VAN LAER.

C'est en effet à cette époque que sont réalisés de considérables progrès scientifiques et technologiques, qui, accompagnés d'un développement industriel et de réformes sociales, engendrent un monde « moderne » ayant besoin de nouveaux types de professions. « *Vu le développement des connaissances médicales, les infirmières ne peuvent plus soigner adéquatement les malades sans avoir reçu une formation solide. L'industrie a besoin de travailleurs plus qualifiés, appelés « ingénieurs-techniciens ». Par ailleurs, alors que les organisations sociales se développent et que les autorités publiques interviennent de plus en plus dans le domaine social, les bénévoles de la charité doivent être remplacés par des assistants sociaux professionnels, formés selon les principes des sciences sociales en plein essor. Pour répondre à ces besoins, de nouvelles institutions d'enseignement supérieur voient le jour à partir de 1900. Non-universitaires, elles s'adressent à des élèves de 16 à 18 ans, avec comme condition d'admission un niveau de connaissances équivalent à celui des études moyennes inférieures.* » Ce chapitre s'intéresse à ces nouvelles écoles, qui seront par la suite connues comme « écoles supérieures ». « *Il faut tout d'abord souligner que ce sont à l'époque des écoles très diverses, qui ne sont pas d'emblée considérées comme une catégorie à part*, poursuit l'auteure. *Elles ne tombent même pas sous l'autorité du même ministère : les écoles d'infirmières*

*relèvent du ministère de la Santé, les écoles d'ingénieurs du ministère de l'Industrie et du Travail, les assistantes sociales du ministère de la Justice, etc. C'est seulement en 1933 qu'un arrêté royal sur l'enseignement technique regroupe ces institutions sous une dénomination commune : « les écoles techniques supérieures », qui délivrent des diplômes de niveau « A1 » » A. VAN LAER constate également que la volonté de donner une interprétation catholique à ces nouvelles professions modernes a joué un rôle déterminant. « *Après avoir résisté à la montée en puissance des sciences, qui se sont heurtées aux fondements surnaturels du catholicisme, ainsi qu'aux réformes sociales dans lesquelles l'Eglise avait prospéré pendant des siècles, le monde catholique commence à intégrer**

*cette « modernité », ou plutôt à tenter de la façonner sur un mode catholique. Les sociologues ont établi de longue date que l'émergence d'une nouvelle profession se détermine non seulement par l'instauration d'une formation spécialisée et spécifique et par la naissance d'associations professionnelles, mais aussi par l'adoption de valeurs communes. Les valeurs spirituelles et sociales insufflées aux premières infirmières, aux premiers ingénieurs-techniciens et assistants sociaux diplômés font donc partie intégrante de ces nouvelles professions.* »<sup>2</sup>

1. « Christianiser les professions modernes - Les débuts des hautes écoles catholiques » pp 187-217 in « L'enseignement catholique en Belgique. Des identités en évolution (19<sup>e</sup> - 21<sup>e</sup> siècles) », Jan DE MAEYER et Paul WYNANTS, Éditions Averbode/Érasme, 2016

2. Ibidem pp. 187-188

### Les écoles catholiques en nombre

Dans ce chapitre, A. Van LAER ne vise pas à retracer l'histoire de l'ensemble de ces écoles très diverses. Son principal objectif est de montrer comment, à partir de contextes très différents, divers acteurs catholiques ont été amenés à prendre l'initiative de créer des écoles pour infirmières, ingénieurs-techniciens et assistants sociaux, à tel point que les écoles catholiques seront vite plus nombreuses que les écoles non-confessionnelles. Son second objectif est de découvrir quelles valeurs professionnelles sont prônées dans les écoles catholiques pendant les premières décennies de leur existence, et dans quelle mesure elles leur sont spécifiques. Les trois nouvelles formations professionnelles étudiées apparaissent avant la Seconde Guerre mondiale et feront partie de l'enseignement supérieur non-universitaire jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. La présente contribution laissera de côté d'autres types d'écoles ne répondant pas à ces critères, comme les écoles normales, les instituts supérieurs d'ingénierie, de commerce et d'agriculture.

# Carrières Sociales à l'École Sociale Catholique Supérieure



Illustration : Manon MOREAU

## Extrait

Dans ce chapitre, A. VAN LAER constate que les professions qui bénéficient de nouvelles formations se caractérisent par des qualités humaines spécifiques en fonction du genre. Mais aussi, que les valeurs au cœur de ces formations vont évoluer avec le temps et la modernisation de l'Eglise catholique.

“ Il est frappant de voir à quel point les qualités humaines attachées à chaque profession sont déterminées par le genre. Pour les futurs ingénieurs-techniciens et auxiliaires sociaux masculins, il s'agit de traits tels que le sens de l'initiative ou le leadership. Les femmes qui se destinent à devenir infirmières ou assistantes sociales doivent pour leur part faire preuve d'autonomie, mais aussi et surtout, de dévouement, de douceur, de patience, etc. Les nouvelles formations supérieures, tant dans les écoles catholiques que dans les autres, confirment donc les rôles traditionnels des hommes et des femmes. Les professions d'infirmière ou d'auxiliaire sociale offrent certes aux femmes une nouvelle possibilité de travail en dehors du foyer, et donc une certaine

émancipation, mais cela dans le parfait prolongement de leur rôle de mère. Elles restent complémentaires, et non égales, aux hommes.

Cet ensemble de valeurs reste au cœur des trois formations catholiques que nous avons étudiées jusque dans les années 1950. Par la suite, certains paramètres changent. Tout d'abord, la sécularisation de la société et la modernisation de l'Eglise catholique elle-même (notamment après le Concile Vatican II) réduisent fortement la dimension religieuse de l'enseignement. Les messes quotidiennes et les retraites s'éclipsent, les cours de religion sont réduits ou supprimés, et les enseignants religieux deviennent moins nombreux, puis disparaissent. L'évolution est progressive, et différente d'une école à l'autre. Ensuite, l'éta-

blissement d'un ordre corporatiste n'est plus à l'ordre du jour : après la Seconde Guerre mondiale, l'établissement d'une concertation sociale « néo-corporatiste » et l'ancrage des organisations sociales dans la sécurité sociale répondent largement aux vœux des démocrates-chrétiens. Enfin, le poids des piliers idéologiques diminue. Si un diplômé d'une école catholique était autrefois presque nécessairement embauché dans une organisation du pilier correspondant ou dans une entreprise dirigée par des catholiques, ce n'est plus le cas aujourd'hui.<sup>3</sup> ■

3. « Christianiser les professions modernes - Les débuts des hautes écoles catholiques » pp 215 - 216 in « L'enseignement catholique en Belgique. Des identités en évolution (19e - 21e siècles) », Jan DE MAEYER et Paul WYNANTS, Éditions Averbode/ Érasme, 2016